Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 122 (1996)

Heft: 8

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

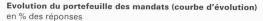
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

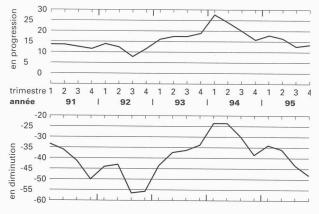
Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

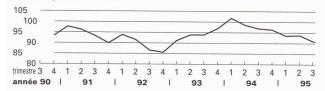


Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein Société suisse des ingénieurs et des architectes Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

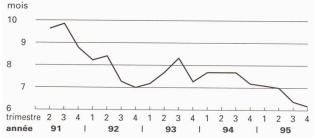




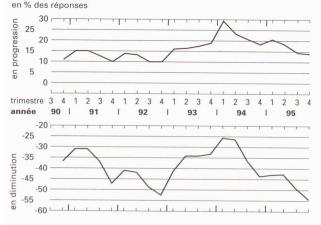
Evolution du portefeuille des mandats (par rapport au trimestre précédent) trimestre précédent = 100%



Réserve de travail en mois, estimée



Rentrée des mandats (courbe de l'évolution)



La situation de l'emploi dans les bureaux d'étude

Enquête de janvier 1996: constant recul du nombre de commandes en carnet et perspectives de travail jugées mauvaises

Des 1400 bureaux ayant répondu à l'enquête sur leur situation au quatrième trimestre 1995, 13 % annoncent une progression des commandes, tandis que 48 % doivent faire face à une diminution des nouveaux mandats. Même le secteur public a contribué à ce rétrécissement du marché: seuls 9 % des bureaux ont en effet pu améliorer leur entrée de commandes grâce à des mandats publics, contre 53 % qui signalent une baisse dans ce créneau.

De manière générale et toutes spécialités confondues, l'évolution du portefeuille des mandats dans la branche des études accuse une baisse constante depuis le printemps 1994. Entre octobre 1995 et la fin de l'année dernière, les réserves de travail ont encore chuté de 11 %, et elles ne sont plus estimées qu'à 6,2 mois pour fin mars 1996. Si 14 % des bureaux ayant participé à l'enquête ont réussi à améliorer leur volume de mandats, 55 % ont vu leur situation se dégrader.

Quant aux perspectives d'emploi, elles sont jugées bonnes par 16 % des bureaux, satisfaisantes par 39 % d'entre eux et mauvaises par 24 % - les 21 % restants ne risquant aucun pronostic sur ce point.

La branche des études face au marché global

Constante régression du nombre de mandats décrochés par les bureaux d'étude

Depuis le début de cette année, le secrétariat général de la SIA enregistre un volume record d'appels téléphoniques: de très nombreux mandataires privés, mais aussi des architectes et des ingénieurs figurent parmi les correspondants en mal de conseils. S'exerçant parfois sans aucune retenue, le pouvoir

du consommateur engendre la déprime chez les concepteurs et un appétit de rabais encore accru chez les maîtres d'ouvrages - malgré cela, les mandats se font rares. Depuis le printemps 1994, les réserves de travail sont en baisse constante dans les bureaux d'étude, avec un effondrement marqué des mandats en provenance du secteur public. Pour 1997, des pronostics font certes à nouveau état d'une embellie conjoncturelle, mais la prudence reste de mise quant à la crédibilité que l'on peut accorder à ces extrapolations.

Disparition progressive du travail comme facteur de production

Grâce à un accroissement continu de la productivité, les entrepreneurs suisses ont jusqu'ici largement réussi à contrer les effets d'un franc fort et de charges salariales relativement élevées. Or ce processus d'adaptation ne repose en général sur rien d'autre que le remplacement du facteur de production qu'est le travail par du capital. Les installations de production existantes font place à des solutions plus performantes, qui permettent de diminuer l'emploi et qui sont de surcroît souvent offertes à meilleur prix.

Sous la pression du marché, notre flair pour détecter des potentiels d'économies et d'efficacité accrue n'a donc cessé de s'affiner, et on a notamment vu apparaître des spécialistes en réduction du personnel et transfert de la production. Cela étant, nos grands problèmes demeurent notre lenteur à introduire de nouveaux produits et prestations sur le marché, l'évolution très modérée de la conjoncture mondiale et une consommation insuffisamment soutenue sur le marché intérieur.

L'équilibre des forces

A ces facteurs de récession s'ajoute le pessimisme qui a gagné la société. Les origines de cette insécurité sont dus aux revenus qui stagnent, lorsqu'ils ne diminuent pas, et à l'extension du chômage. Par l'introduction de nouvelles dispositions légales, l'Etat cherche donc maintenant à améliorer notre compétitivité, et le législateur considère les ententes et autres formes de coopération entre entreprises comme des abus de pouvoir s'opposant à la concurrence et s'exerçant au détriment du consommateur.

Pourtant, les consommateurs sont partie prenante du processus de production et, dans ce sens, ils sont aussi entrepreneurs. Et notre société de consommation doit une part de son bien-être aux organisations d'entraide opérant de façon cartellaire qui se sont constituées en coopératives, associations et sociétés il y a plusieurs dizaines d'années afin d'introduire un équilibre des forces dans les échanges commerciaux.

Le pouvoir économique de telles institutions opère aussi bien ouvertement que de façon sous-jacente sur les marchés, mais il n'en demeure pas moins que ce système nous a permis d'atteindre un haut niveau de vie. Grâce à ce type d'organisation, en effet, puissants étaient tenus en respect par un grand nombre d'autres puissants, et les règles du jeu étaient fixées par les accords conclus entre les opérateurs de ce marché cartellisé. Dans les créneaux non contrôlés par de telles forces, ce sont les lois du marché qui ont présidé à l'avènement de nouveaux poids lourds commerciaux.

La notion de « marché » prise comme un concept invariant Cet équilibre des forces devrait aujourd'hui être assuré par une politique de régulation étatique, un type de solution qui suppose une connaissance approfondie du marché. Or le fonctionnement de celui-ci constitue à chaque instant un modèle unique; les forces en jeu, leur poids et les structures de pouvoir à l'œuvre ne se succèdent pas à l'identique et ne peuvent donc qu'être partiellement corrigées par les instruments hérités du passé. Pourtant, le chaos apparent et le manque de vision d'ensemble des mouvements caractérisant le marché sont précisément des facteurs qui ont jusqu'ici insufflé à nos activités le dynamisme et l'inventivité nécessaires à la survie sur ce marché.

Les interventions de l'Etat se fondent en général sur des théories s'appliquant à des périodes révolues, qui ne correspondent plus à la réalité actuelle. L'équilibre des forces basé sur la solidarité, la discipline et la confiance - des éléments qui, dans l'esprit des coopératives et le système cartellaire, étaient devenus parties intégrantes de notre culture - vacille aujourd'hui sur ses fondements. Les innombrables appels qui nous parviennent dénotent un changement d'attitude: les bases de la confiance entre concepteurs et maîtres d'ouvrages sont aujourd'hui mises à rude épreuve par les règles de comportement édictées par les autorités.

Le pouvoir des consommateurs Dans le type de marché que l'on veut ainsi mettre en place, où aucun pouvoir ne doit plus subsister du côté de l'offre et où l'idéal du cavalier seul est renforcé par des dispositions législatives, des valeurs telles que la confiance, la solidarité et la discipline restent encore entièrement à développer. Et au vu des expériences faites dans la branche des études, on est actuellement forcé de conclure que ces valeurs ont déjà largement été sacrifiées à la logique de réglementation étatique. Le pouvoir ainsi concentré du côté de la demande et la totale absence de scrupules avec laquelle il peut parfois s'exercer sont à l'origine du découragement affiché par les bureaux d'étude, dont nous avons parlé plus haut.

Outre qu'elle met en concurrence des entreprises, des implantations, des méthodes de production et des places financières, la lobalisation des marchés entraîne aussi la confrontation de diverses cultures et principes d'organisation humains, de règles éthiques et de schémas de valeurs différents.

La question qui se pose est de savoir si notre propension spécifique à privilégier l'effort personnel en coopérant avec des acteurs économiques qui partagent la même vision peut être relayée par une nouvelle culture, et si un nouveau modèle de comportement doit devenir la carte de visite d'un marché complètement libéralisé.

Les comportements humains ne se modifient que lentement. Tandis que sur un marché global, la pression économique force les entreprises à exploiter toutes les possibilités d'accroître leur efficacité et à abandonner toute activité dont les coûts de production excéderaient les prix pratiqués sur le marché mondial. Un pays comme la Suisse ne peut donc plus être présent sur le marché actuel qu'avec des produits technologiques de pointe - et les exigences qui en découlent pour la main-d'œuvre autochtone sont d'autant plus élevées.

Marché global et répartition des revenus

Or même en Suisse, la grande majorité des acteurs économiques ne peut répondre à de telles exigences, et le marché global conduit à une répartition déséquilibrée des revenus. Même des salariés qui remplissent les conditions du moment ne sont employés qu'à court terme, et si le « cycle de vie » de leur produit peut certes leur assurer un haut revenu, il limite en même temps la durée de leur engagement.

A côté de ces possibilités de gains très différenciées sur le plan national, le marché global met aussi en exergue la disparité des richesses entre les peuples. Or les moyens de communication actuels permettent aux acteurs économiques de connaître à tout moment le prix de vente d'une marchandise ou d'une prestation et les diverses offres se trouvent immédiatement dans un rapport de concurrence mondial.

Sur le plan social, l'influence de cette globalisation sur nos communautés est encore difficile à évaluer. Mais les fractures qui s'annoncent dans le domaine des revenus, ainsi que les scissions qui apparaissent entre les cultures réclament des solutions. Or avec les instruments de l'ouverture totale des marchés, nous ne touchons qu'à une face du problème, et ce que nous avons vu jusqu'ici dans le secteur des études nous montre que les autorités chargées de garantir la concurrence de l'offre peinent à imposer également quelque discipline aux tenants de la demande.

Selon nous, le domaine économique exige la recherche de nouvelles formes d'action collective qui réservent une place à des valeurs traditionnelles de notre culture telles que la solidarité, la confiance, la discipline et la satisfaction au travail. Or l'évolution actuelle indique que le tandem marché/Etat n'est pas en mesure de satisfaire les aspirations de la société face à l'économie.

> Walter Huber, Dr. ès sc. écon. Service économique du secrétariat général SIA

grâce à la participation de l'en- 111 semble de la branche.

Au centre des préoccupations se trouve avant tout l'aménagement de l'environnement. Car l'avenir des ingénieurs et des architectes dépend de leur capacité à développer l'écologie traditionnelle et à endosser la responsabilité globale de l'aménagement de l'environnement en y intégrant les avancées de la civilisation moderne.

Le programme du vendredi matin propose un tour d'horizon complet, allant de la première ébauche d'idée à sa réalisation matérielle. La liste des conférenciers, comprenant l'ancien Conseiller fédéral Otto Stich, le Conseiller national Erich Müller, Thomas Held et l'architecte cantonal bernois Urs Hettich, promet une matinée passionnante, offrant suffisamment de matière pour la discussion qui la clôturera

Le samedi matin sera consacré à l'environnement professionnel immédiat des architectes et des ingénieurs. Marché, économie, technologie et entreprise, tels seront les maîtres mots de ce congrès qui se déroulera en deux programmes parallèles. Ce sont des spécialistes chevronnés qui prendront la parole, en la personne de Ernst Schmid, Rolf Fehlbaum, Martin Manning et Peter Winter. La deuxième moitié de la matinée sera réservée à la partie officielle, marquée par un discours de bienvenue, des hommages à la Société, les allocutions de son ancien et de son nouveau Président, ainsi qu'un authentique discours de fête.

Le congrès s'achèvera, samedi après-midi, sous le signe des télécommunications et des nouvelles technologies, avec une analyse de leur influence sur le secteur du bâtiment au cours du siècle prochain. Bill Mitchell, Alessandro Ubertazzi (dont la participation n'est pas encore définitivement confirmée) et Gerhart Schmidt veilleront à donner à ces Journées SIA une conclusion en forme de feu d'artifice.

Journées SIA 96

L'invitation aux journées SIA 96, qui se tiendront du jeudi 29 au samedi 31 août 1996 au Kongresshaus de Zurich, vous parviendra dans les prochains jours. Avec ce congrès, la section zurichoise offre à l'ensemble de la Société et à ses membres une plate-forme destinée à faire largement connaître les préoccupations qui animent notre association professionnelle, et plus généralement le secteur du bâtiment.

Des structures en pleine mutation

Un changement d'une ampleur considérable est en marche, auquel l'économie n'avait encore iamais été confrontée. Mondialisation, libéralisation, augmentation du poids de la concurrence, apparition de nouveaux besoins de la clientèle, tels sont les phénomènes qui marquent cette transformation. Mais ce sont avant tout les nouvelles technologies et la mondialisation des réseaux de télécommunication qui révolutionnent le quotidien de la profession. Or, ce

bouleversement ne touche pas seulement les ingénieurs et les architectes ainsi que les autres spécialistes liés à la SIA. Il affecte aussi l'ensemble de l'économie.

L'enieu est aujourd'hui double. En effet, il s'agit d'une part de trouver des solutions pratiques pour survivre à court terme, et d'autre part de permettre à notre branche d'élaborer une vision globale et de se repositionner, afin d'assurer son avenir.

Congrès «La créativité engendre de la valeur ajoutée»

Développer des visions à long terme est le seul moyen d'assurer un succès durable à notre branche et à l'économie tout entière. A cet égard, les journées SIA ne constituent pas seulement un point de rencontre pour les membres de la SIA répartis dans toute la Suisse. Elles font également fonction de catalyseur pour trouver des solutions, identifier les tendances actuelles et soumettre les points de vue critiques à la discussion, et ce

Manifestations et excursions

Les manifestations prévues le vendredi après-midi constituent un complément pratique et technique au programme du congrès. Les groupes spécialisés, les sections et les commissions de la SIA, de même que les associations partenaires - ASIC, UTS, SSE, SVIT - vous donneront une idée des activités hautement spécialisées de ces groupes professionnels. Les manifestations, tables rondes, séminaires, conférences et discussions permettront d'aborder de nombreux problèmes sous l'angle pratique, et de définir ainsi des solutions et des possibilités d'application. Les visites de projets de constructions et d'infrastructures dans l'agglomération zurichoise seront l'occasion de plonger dans les artères d'un espace très vivant où se mêlent habitat, vie professionnelle et loisirs.

Programme

Les Journées SIA 96 constituent par ailleurs le cadre idéal pour des rencontres sociales et un libre échange de vues entre amis, connaissances ou collègues, notamment lors de la soirée d'ouverture. Parallèlement au congrès, la ville de Zurich offre une foule de possibilités qui vous permettront de terminer l'été sur une note de détente. Vous trouverez toutes les informations concernant les différentes manifestations ainsi qu'un aperçu détaillé dans la brochure d'invitation. Laissez-vous tenter par le choix qui vous est proposé et composez le programme qui répondra le mieux à vos besoins et à vos centres d'intérêt!

Renseignements et informations Bureau de coordination Journées SIA 96, le mardi et le jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00. Tél. 01/283 15 33, fax 01/201 63 35.

Un ingénieur SIA au Conseil d'administration des CFF

Le Conseil fédéral vient de renouveler le Conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux pour la période 1996-1998. Pour remplacer M. Jacques Lance, ing. él. dipl. EPFZ-SIA, qui se retire pour raison d'âge, il a nommé M. Jacques Audergon, ing. civil dipl. EPFL-SIA, d'Ependes/FR. Directeur et copropriétaire d'un bureau d'étude, le nouvel administrateur a présidé jusqu'à l'année dernière avec beaucoup de dynamisme la section de Fribourg de la SIA.

Nous lui présentons toutes nos félicitations ainsi que nos vœux pour une activité qui n'a rien d'une sinécure dans la période que traversent actuellement les CFF.

Jean-Pierre Weibel

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Etat de Vaud, Service des hospices cantonaux	Nouvelle clinique, Lavey-les-Bains/VD, concours à deux degrés	Architectes domiciliés ou établis avant le 1er juillet 1995 dans les cantons de BE, FR, GE, JU, NE, VS ou VD, ainsi qu'aux architectes vaudois établis hors du canton, dipl. EPFL ou EPFZ, EAUG, étrangers équivalents, ETS ou inscrits aux REG A ou B des architectes	1er mai 96 (17 janv. 96)	4/96 p. 32
Congrès mondial de l'UIA, Barcelone 96	Zone de service pour l'activité logistique du port de Barcelone	Professionnels titulaires d'un diplôme reconnu par la section membre de l'UIA dans leur pays	30 avril 96 (31 oct. 95)	21/95 p. 417
Congrès mondial de l'UIA, Barcelone 96	Les abords du Club de football de Barcelone	Professionnels titulaires d'un diplôme reconnu par la section membre de l'UIA dans leur pays	30 avril 96 (31 oct. 95)	21/95 p. 417
Congrès mondial de l'UIA, Barcelone 96	Prix Unesco d'architecture 1996 — Logements et espace public dans le centre de Barcelone	Etudiants dans le monde entier, inscrits dans un établissement d'enseignement de l'architecture reconnu par une section membre de l'UIA	30 avril 96 (31 oct. 95)	21/95 p. 417
SIA, secrétariat général	Prix SIA 1996 «Pour une construction compatible avec un développement durable »	Maîtres d'ouvrages et équipes de projet de transformations, de réaffectations et de rénovations déjà réalisées ou en cours d'exécution, respectueuses de l'environnement et compatibles avec un développement durable	30 avril 96	6/96 p. 64

IAS N° 8 27 mars 1996

112

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.